

Tours, le 5 juillet 2021

Mesdames et Messieurs les  
Directeurs d'unité de recherche et  
de composante**Objet** : COLLOQUES – Année 2022

Chères et Chers Collègues,

L'organisation de colloques est un élément essentiel de la recherche. Elle permet en effet de présenter nos travaux et de les soumettre à la discussion de nos pairs. Elle contribue aussi très largement à la valorisation de nos recherches et au rayonnement de notre établissement au sein de la communauté scientifique nationale et internationale.

L'année 2021 a encore été une année perturbée par la pandémie Covid-19. Néanmoins, nombre des colloques repoussés de 2020 ou prévus en 2021 ont pu se tenir, sous des formats réaménagés, hybrides ou tout-distanciel. Ceci n'aurait pas été possible sans la mobilisation des organisateurs et organisatrices de colloques, ni sans les équipes techniques qui ont œuvré à ce que nos manifestations scientifiques puissent se dérouler dans des conditions aussi favorables que possibles. Que toutes et tous en soient ici remerciés.

Malgré l'inventivité et la capacité d'adaptation dont il a fallu faire preuve pour concevoir autrement nos colloques et la qualité de ceux-ci dans des conditions pourtant difficiles, j'espère que l'année 2022 marquera le retour d'événements en présence, avec les échanges impromptus et la convivialité qui les accompagnent.

Par la présente lettre, la commission recherche souhaite lancer le recensement de nouveaux colloques qui seront organisés par nos équipes de recherche au cours de l'année civile 2022. Cet appel d'offres est destiné à recueillir les nouvelles demandes de subventions adressées à l'université ou aux collectivités territoriales.

Le soutien financier des collectivités territoriales (Métropole de Tours et Région Centre-Val de Loire) doit encore nous être confirmé pour l'année 2022 mais il sera sans nul doute toujours lié à l'ampleur du projet (nombre significatif de conférenciers et participants extérieurs) et à sa dimension économique et sociale. La Région porte généralement une attention particulière au caractère structurant avéré de la manifestation. La Métropole est sensible à l'accueil d'un public nombreux et international sur le territoire métropolitain.



Un argumentaire bref et précis doit permettre à la Commission Recherche de déterminer l'importance du colloque vis-à-vis des objectifs de l'unité de recherche inscrits dans le contrat d'établissement et pour son rayonnement et celui de l'université.

Cet appel d'offres concerne les colloques organisés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022 sur le territoire régional. Vous trouverez en complément de ce courrier les fichiers suivants : formulaire d'inscription et BUDGET-colloque. Ces formulaires doivent être préparés en apportant une attention particulière au budget prévisionnel du colloque qu'il vous faudra remplir avec l'aide de l'antenne financière chargée de gérer financièrement le colloque. Ainsi, nous souhaitons rappeler que le budget doit être fait le plus sincèrement et rigoureusement possible, l'objectif étant le soutien prioritaire aux manifestations qui auraient des difficultés à se tenir sans ce dernier. Enfin, il est tout à fait envisageable de solliciter uniquement une labellisation, un relais institutionnel aux médias et/ou un accueil Mairie de Tours pour un colloque qui aurait par ailleurs un soutien financier suffisant.

Ce document devra être accompagné d'un avis du responsable de l'unité. Un classement sera demandé aux directeur et directrice d'unité dans l'éventualité où plusieurs dossiers d'une même unité seront présentés.

Tous les dossiers doivent être envoyés au service de la Recherche (1 exemplaire papier) et par mail à [caroline.vaslin@univ-tours.fr](mailto:caroline.vaslin@univ-tours.fr) avant le **30 septembre 2021** pour examen à la Commission Recherche.

Le service de la recherche se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous remercie de diffuser largement cette circulaire et vous prie d'agréer, chères et chers collègues, l'expression de mes sentiments cordiaux

La Vice Présidente,  
Chargée de la Recherche  
Emmanuelle HUVER